

Grand Paris Sud Eco citoyen [Collectif associatif]

Le 15 décembre 2016

Communiqué de presse

Le Collectif associatif Grand Paris Sud Eco citoyen prend acte de la décision du nouveau comité directeur de la Fédération Française de Rugby de ne pas donner suite au projet actuellement engagé de Grand Stade de Rugby à Ris-Orangis.

Cette décision confirme la pertinence des réticences déjà exprimées par nos associations lors du Débat Public organisé sur le territoire fin 2013/début 2014. Elle rejoint aussi l'avis défavorable exprimé par la Cour des Comptes début 2016.

Ainsi le Grand Stade de Rugby projeté restera dans les cartons quelles que soient les péripéties liées aux engagements déjà pris. C'est plutôt une bonne nouvelle pour les finances publiques nationales et locales.

Cependant, le problème de l'aménagement du site en friche de l'ancien hippodrome et de ses alentours reste entier. Vouloir le transformer en zone d'activité par un coup de baguette magique, était risqué comme vient de l'illustrer la décision de la FFR.

Il faut donc cesser de courir après des chimères et procéder autrement pour assurer un avenir équilibré de notre territoire. L'avenir du site de l'hippodrome doit être resitué dans une réflexion globale plus large considérant l'ensemble du territoire de l'agglomération Grand Paris Sud.

Le Projet de Territoire de l'agglomération actuellement en concertation nous semble le cadre approprié pour mener cette réflexion. Ce Projet doit tracer des perspectives claires et durables pour tout le territoire en dégagant les meilleurs choix possibles en matière d'activités et d'emplois, d'habitat et de transports. Il est possible et nécessaire de progresser sur ces points au bénéfice de toute la population du territoire.

Nous demandons donc aux responsables de la Communauté d'agglomération de Grand Paris Sud à remettre l'ouvrage sur le métier en relançant la concertation sur le Projet de Territoire. Notre Collectif associatif est prêt à y contribuer, en souhaitant un développement durable de notre agglomération, économique, social et environnemental.

Contact : gpsecocitoyen@gmail.com

Les associations membres du collectif :

- Association des Bois du Canton (ABC)
- Association de défense de l'environnement de Sénart (ADE Sénart)
- Association de défense des intérêts des riverains des ZA de Sénart (ADIR Sénart)
- Association pour la reconnaissance de Noisement et la sauvegarde de son environnement naturel (ARNASSEN)
- Corbeil-Essonnes-Environnement (C-E-E)
- Développement Durable Notre Avenir (DDNA)
- Evry Sud
- Evry Village
- Soisy-Etiolles environnement (SEE)

Courrier : c/o ADIR Sénart 16 bis rue Raymond Eglin 77176 Savigny-le Temple